

La restauration

Les repas sont préparés par la cuisine centrale d'Annecy et servis par le personnel de l'établissement. Le petit-déjeuner et le dîner sont pris en commun dans la salle de restaurant de l'étage. Le déjeuner est servi dans la salle de restauration du rez-de-chaussée. Les menus des repas variés et équilibrés, sont affichés pour la semaine, de façon lisible.



À NOTER

- Réservation plateau famille 15 jours à l'avance
- Des repas à thème ou festifs sont organisés régulièrement dans une ambiance accueillante dans la salle du restaurant du rez-de-chaussée.

L'animation

La vie dans l'établissement est rythmée par des activités variées, proposées du lundi au vendredi (sauf jours fériés) par l'animatrice coordinatrice : ■ ateliers artistiques et créatifs ■ ateliers thérapeutiques ■ animations autour de la musique ■ animations extérieures (sorties, promenades) ■ Interventions ponctuelles de bénévoles ou de partenaires extérieurs.

À NOTER
l'accompagnement peut être individuel, collectif ou personnalisé.

Des services collectifs facultatifs

En plus de la restauration, les résidents peuvent bénéficier de services collectifs facultatifs et payants comme la coiffure, la pédicure, les activités, etc. (Voir tarifs feuille jointe).

Un salon de coiffure est mis à disposition des résidents dans lequel un coiffeur professionnel intervient une fois par semaine. Le coiffeur personnel du résident peut intervenir directement dans le salon de coiffure mis à disposition par la résidence.

EN+

L'Ehpad La Prairie dispose également de 3 lits temporaires dont 2 pour les urgences.

...bigbang.fr - 2017 © Catherine Guiffrida - Agence Marketing Avenir

Bienvenue à l'EHPAD LA PRAIRIE

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

14 chemin de la Prairie
74000 Annecy
Tél. : 04 50 51 03 65
ehpad.laprairie@grandannecy.fr

Accès en bus :
lignes 4 (arrêts Lycée Gabriel Fauré
ou Croix Rouge) et 27 (arrêts Lycée
Gabriel Fauré ou Balmettes)

Autrefois appelés
maisons de retraite,
les Ehpad sont des
lieux de vie où les
personnes âgées en
perte d'autonomie, tant
sur le plan physique
que psychique, peuvent
bénéficier de soins
médicaux.



Situé dans le quartier des Balmettes à Annecy, à proximité de la vieille ville, l'Ehpad La Prairie a été réhabilitée et propose aujourd'hui à ses résidents des espaces communs et privatifs totalement rénovés.

La proximité des écoles et des commerces contribue à constituer un environnement animé mais respectueux de la quiétude des résidents.



CONDITIONS D'ADMISSION

L'Ehpad La Prairie s'adresse aux personnes dépendantes de plus de 60 ans résidant sur les communes d'Annecy (commune déléguée), d'Annecy-le-Vieux (commune déléguée), d'Argonay, de Chavanod, de Cran-Gevrier (commune déléguée), d'Epagny Metz-Tessy, de Meythet (commune déléguée) de Montagny-Les-Lanches, de Poisy, de Pringy (commune déléguée) de Quintal et de Seynod (commune déléguée).

Le dossier d'inscription

est à compléter en ligne sur le site www.via trajetoire.fr, « Espace particuliers ». Informations au 04 50 63 48 00 ou ciasadmissions@grandannecy.fr

VOTRE HÉBERGEMENT

L'établissement dispose de :

- 76 chambres simples de 30 m²
- 4 chambres doubles de 60 m² soit au total 80 résidents accueillis en hébergement définitif.

Chaque chambre dispose d'une salle de bain privative, d'une ligne téléphonique, d'une prise TV et dispose d'un équipement confortable et médicalisé, adapté à la dépendance avec des sonnettes. Si le résident le souhaite, il peut personnaliser sa chambre avec des petits meubles de son choix.

LE +
Les petits animaux de compagnie peuvent être admis dans l'établissement, sous certaines conditions.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Les tarifs sont proposés par le conseil d'administration du CIAS et validés par les organismes de tutelle (Conseil départemental et Agence régionale de santé). Le coût global d'hébergement varie chaque année. Se renseigner auprès de l'établissement. L'établissement est habilité à l'aide sociale.

NOS PRESTATIONS

Les soins

Un personnel compétent et pluridisciplinaire assure quotidiennement les soins. Il se compose d'un médecin coordonnateur, d'une psychologue, d'une infirmière coordinatrice d'une équipe d'infirmières de jour et d'aides-soignantes de jour comme de nuit. Le résident est donc accompagné et aidé dans tous les actes essentiels de la vie quotidienne (lever, toilette, habillage, déshabillage, repas, déplacements dans la structure, distribution de médicaments, coucher).

À NOTER

- Les situations de rapprochement familial et conjugal sont prises en considération.
- L'entretien des chambres est à la charge de l'Ehpad.
- Les heures de visites sont laissées à la discrétion des familles et amis. Les visiteurs doivent néanmoins s'attacher à respecter l'intimité et le rythme de vie des résidents.
- Les sorties des résidents doivent être inscrites sur le registre de sortie situé à l'accueil de l'établissement et signalées aux membres du personnel.

À NOTER
le résident conserve le libre choix de ses intervenants médicaux (médecin traitant, kinésithérapeute, pédicure, etc.)